

Séance publique du 13 décembre 2004

Délibération n° 2004-2386

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes d'actions à mener dans le domaine de l'eau potable en 2005 - Individualisation des autorisations de programme à partir de l'autorisation de programme globale AP 11 en dépense et AP 110 en recettes - Eau potable - Autorisation de programme n° 0137 : programme d'études et de travaux sur réseaux et ouvrages d'eau potable - Autorisation de programme n° 0139 : programme d'études, d'actions et de travaux pour la sécurisation de la ressource - Autorisation de programme n° 0439 : programme d'études, d'actions et de travaux pour la sécurisation de la distribution**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet, dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer l'individualisation pour 2005, de l'autorisation de programme globale eau potable AP 11 en dépenses et AP 110 en recettes après avoir pour chaque opération arrêté le programme prévisionnel des actions à mener pour cette même année.

Autorisation de programme n° 0137 - réseaux d'eau potable

- la proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale - eau potable :

. AP 11 en dépenses : 9 892 976 € TTC, dont 8 500 000 € TTC au titre des dépenses effectives réalisées dans le cadre du programme et 1 392 976 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA,

. AP 110 en recettes : 3 162 152 €, dont 2 785 952 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA, 276 200 € de recettes à provenir de tiers bénéficiaires de travaux et 100 000 € d'aides de l'Agence de l'eau,

. charge nette : 6 730 824 €.

En dépenses, cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel annuel d'extension, de réhabilitation et d'amélioration pour l'exploitation des réseaux et ouvrages existants. Ce programme, d'un montant de 8 300 000 € TTC, a été élaboré afin de répondre aux objectifs de 30 % de créations, 70 % de réhabilitation, de renouvellement des réseaux existants et d'interventions pour l'amélioration de l'exploitation des ouvrages et réseaux. Le détail de ce programme est récapitulé ci-dessous.

Programme prévisionnel : travaux sur réseaux et ouvrage de proximité - eau potable		
Commune	Adresse	Objet
territoire communautaire		zone U desserte en eau potable
territoire communautaire		travaux pour compte de tiers

territoire communautaire		récolements réseaux divers eau potable
territoire communautaire		réfections chaussées après travaux Pro forma GE
territoire communautaire		réfections chaussées après travaux Pro forma SDEI
territoire communautaire		compléments de financement programme 2004
Albigny sur Saône	montée du Père Camus	renouvellement : 130 ml DN 80
Albigny sur Saône	place de la Gare	renforcement réseau : 70 ml DN 80
Cailloux sur Fontaines	chemin du Four	maillage de réseau et desserte secteur U - 240 ml DN 100
Caluire et Cuire	chemin des Villas - rue André Dufrene	renouvellement construction d'une canalisation d'eau potable 290 ml DN 100
Champagne au Mont d'Or	réservoir le Tronchon	réfection du génie civil
Charbonnières les Bains	allée des Garennes	renouvellement de canalisation (fonte grise) 600 ml DN 100
Charbonnières les Bains	méridien est	extension de canalisation d'eau potable 200 ml DN 150
Collonges au Mont d'Or	rue du Puits d'Ouillon	remplacement conduite en fonte grise, 280 ml DN 100
Collonges au Mont d'Or	rue Grands Violets	renouvellement d'une canalisation en fonte grise 220 ml DN 100
Collonges au Mont d'Or	puits Saint Nizier	remplacement conduite en fonte grise, 200 ml DN 100
Corbas	rue Albert Camus	remplacement conduite vétuste en fonte grise 170 ml DN 100
Corbas	chemin de Chambaras	remplacement conduite vétuste en fonte grise 160 ml DN 100
Craponne	rue du 11 novembre 1918	renouvellement de canalisation 270 ml DN 100
Curis au Mont d'Or	carrefour de Trève	renouvellement et extension AEP, 70 ml DN 60
Feyzin	route de Vénissieux	remplacement conduite en fonte grise 400 ml DN 150
Feyzin	rue des Verchères	remplacement conduite en fonte grise 280 ml DN 150

Fontaines Saint Martin	rue des Mollières	renouvellement construction d'une canalisation d'eau potable 110 ml DN 100
Fontaines sur Saône	avenue Simon Rousseau	restructuration pose de vannes - 2 vannes DN 500
Francheville	chemin du Bocage	extension du réseau : 100 ml DN 100
Francheville	impasse des Chaux	extension du réseau : 60 ml DN 100
Francheville	allée de Grange Brulée	extension du réseau : 50 ml DN 80
Genay	rue du Ronzin	renouvellement construction d'une canalisation 280 ml DN 150
Irigny	côte des Vaches	extension - résorption de fuites privées 450 ml DN 100
Irigny	avenue Charles de Gaulle	renouvellement - remplacement fonte grise, suppression de vidange à l'égout l'hiver 420 ml DN 150
La Mulatière	chemin de Fontanières	renouvellement : 450 ml DN 150
La Mulatière	quai Jean-Jacques Rousseau	renouvellement : 400 ml DN 150
Limonest	chemin de la Bruyère	remplacement fonte grise--> fonte ductile, 600 ml DN 150, 260 ml DN 100
Lyon 2°	square Julien Gras	extension - construction d'une canalisation d'eau potable 180 ml DN 250
Lyon 3°	rue de Trarieux	renouvellement conduite en fonte grise 530 ml DN 100
Lyon 5°	rue Georges-Martin Witskowski, rue Henriette, allée Henriette	remplacement conduite en fonte grise, 600 ml DN 80 à 150
Lyon 6°	rue Notre Dame (Viabert-Lafayette); rue Viabert (Charmette-Notre Dame)	renouvellement conduite en fonte grise 350 ml DN 100
Lyon 8°	rue Villon	renouvellement : 155 ml DN 100
Lyon 8°	rue Claude Violet	renouvellement : 285 ml DN 100
Lyon 9°	rue de Saint Cyr et rue Isaac	renouvellement conduite 460 ml DN 100 et 400 ml DN 200
Lyon 9°	grande rue de Vaise	remplacement : 300 ml DN 150
Meyzieu	Voie nouvelle 15	extension - construction d'un réseau d'eau potable suite à la construction d'une voie nouvelle 340 ml DN 200
Meyzieu	rue de Marseille	renouvellement conduite en fonte grise 520 m DN 150
Mions	rue Jacques Prévert	renforcement - remplacement canalisation vétuste 440 ml DN 100

Montanay	chemin des Frères Voisins	renouvellement - construction d'une canalisation d'eau potable 160 ml DN 60
Neuville sur Saône	chemin des Frères Voisins	renouvellement - construction d'une canalisation d'eau potable 350 ml DN 150
Neuville sur Saône	rue de la Vosne	renouvellement - construction d'une canalisation d'eau potable 210 ml DN 100
Pierre Bénite	rues Voltaire et Grand Perron	renouvellement - renforcement : 300 ml DN 200
Rillieux la Pape	chemins du Tunnel - Neuf - de la Combe	renouvellement d'une canalisation en fonte grise d'eau potable 380 ml DN 100
Rillieux la Pape	avenue Victor Hugo	acquisition d'un terrain comportant actuellement une chambre de vanne importante sur le plan du fonctionnement du réseau
Sathonay Camp	avenue Carnot	renouvellement - construction d'une canalisation d'eau potable 200 ml DN 150
Sathonay Village	rue du Professeur Perrin	renouvellement - construction d'une canalisation d'eau potable (fonte grise) 280 ml DN 150
Saint Cyr au Mont d'Or	route du Mont Cindre	remplacement conduite en fonte grise fuyarde par fonte ductile 1 650 ml DN 100
Saint Didier au Mont d'Or	chemin des Esses	remplacement conduite fonte grise fuyarde par conduite fonte ductile 170 ml DN 150-170 ml DN 100-100 ml DN 806 200 ml DN 60
Saint Fons	rue Carnot	renouvellement conduite en fonte grise 770 ml DN 150
Saint Genis Laval	chemin de Bernicot	extension - sécurisation de l'alimentation 350 ml DN 100
Saint Genis Laval	prolongement impasse Montrond	renouvellement - renforcement - desserte gymnase SRU 230 ml DN 100
Saint Genis Laval	impasse de la Verrière	rénovation et synchro avec assainissement 80 ml DN 60
Saint Germain au Mont d'Or	chemin du Port	renouvellement conduite en fonte grise 100 ml DN 60
Vénissieux	rues Alfred Dreyfus et Pasteur	renouvellement : 400 ml DN 150
Vénissieux	rue Max Dormoy	renouvellement et renforcement : 340 ml DN 150
Villeurbanne	rue Chateaugailard	renouvellement conduite en fonte grise 1 120 m DN 100
Villeurbanne	rue des Alliés	renouvellement conduite en fonte grise 410 m DN 100
Villeurbanne	rues Anatole France, Charmettes, Viabert	renouvellement fonte grise 360 m DN 100
Villeurbanne	rue Baudelaire	renouvellement : 190 m DN 100

De plus, 200 000 € TTC sont prévus pour diverses études préalables à la construction des réseaux et à l'élaboration du schéma général eau potable.

En recettes, cette individualisation doit permettre l'encaissement des aides octroyées par l'Agence de l'eau au titre des études, dans le cadre du contrat d'agglomération signé avec l'Agence de l'eau pour la période 2003-2006, des recettes à provenir des tiers dans le cadre des travaux réalisés pour compte de tiers, de réaliser les mouvements comptables liés à la récupération de la TVA.

Autorisation de programme n° 0139 - sécurité de la ressource

- la proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale - eau potable :

. AP 11 en dépenses : 371 976 € TTC, dont 319 600 € TTC au titre des dépenses effectives réalisées dans le cadre du programme et 52 376 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA,

. AP 110 en recettes : 204 752 € dont 104 752 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA et 100 000 € d'aides de l'Agence de l'eau,

. charge nette : 167 224 €.

En dépenses, cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel suivant, à mener pour la sécurisation de la ressource en eau :

- au titre des études :

. 25 000 € TTC concernent la station d'alerte du Pont de Jons,

. 175 000 € TTC seraient consacrés notamment au développement liés au logiciel Synergie, au logiciel Rosalye pour la gestion du champ captant, aux études pour la recherche d'une troisième ressource et d'interconnexions, au schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'est lyonnais et à la mise en place des déclarations d'utilité publique sur les différents captages communautaires, ainsi qu'à la mise en place de piézomètres,

- les travaux à réaliser dans le cadre de ce programme concernent les divers aménagements à réaliser annuellement sur les champs captants dans le cadre des travaux incombant au propriétaire, pour un montant prévisionnel de 119 600 € TTC.

En recettes, cette individualisation doit permettre l'encaissement des aides octroyées par l'Agence de l'eau au titre des études prévues, de réaliser les mouvements comptables liés à la récupération de la TVA.

Autorisation de programme n° 0439 - sécurité de la distribution

- la proposition d'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale - eau potable :

. AP 11 en dépenses : 2 967 893 € TTC, dont 2 550 000 € TTC au titre des dépenses effectives réalisées dans le cadre du programme et 417 893 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA,

. AP 110 en recettes : 2 585 786 € dont 835 786 € au titre des mouvements liés à la récupération de la TVA et 1 750 000 € d'aides de l'Agence de l'eau,

. charge nette : 382 107 €.

En dépenses, cette individualisation est proposée sur la base du programme prévisionnel suivant, à mener pour la sécurisation de la distribution en eau potable :

- la poursuite et l'amélioration sur le système de télégestion existant sur l'ensemble des secteurs affermé pour 50 000 € TTC,

- le renouvellement des branchements en plomb sur le territoire de la Communauté. Le renouvellement de la partie publique des branchements en plomb recensés sur le territoire de la Communauté doit être réalisé pour respecter la directive européenne et fait l'objet de campagnes annuelles de renouvellement financées par la Communauté urbaine et par les fermiers dans le cadre de leurs obligations de renouvellement contractuelles. Ces campagnes, initialisées en 1998, devraient se dérouler sur quinze années. Il est proposé d'affecter 1 400 000 € TTC au financement communautaire de ces campagnes, chaque intervention représentant un coût unitaire moyen de 1 200 € TTC hors réfections de chaussées. Ces campagnes de renouvellement font l'objet

d'aides de l'Agence de l'eau pour un montant prévisionnel de 1 750 000 €, sur la base des dépenses réalisées par la Communauté et par les fermiers,

- l'installation de clapets sur les bouches de lavage de propreté sur le territoire de la Communauté. Afin de sécuriser le réseau d'eau potable face aux risques de retours d'eau à partir des bouches de lavage utilisées pour le nettoyage des rues, il convient d'équiper le parc de bouches de lavage existant de clapets anti-retour. Il est proposé d'affecter 600 000 € TTC aux interventions dont le coût moyen, selon le type de bouches et le diamètre, se situe entre 30 et 120 € TTC pour les bouches de type courant. Dix à douze mille clapets sont installés chaque année sur l'ensemble du territoire de la Communauté.

La poursuite des renouvellements de réseaux en amiante et en ciment sur les communes de Saint Priest et de Mions dans le cadre du programme initié en 1997, pour une durée de vingt ans environ selon le détail prévisionnel suivant pour un montant global de 500 000 € TTC :

- Mions - rue Fernand Léger	140 m de canalisation, diamètre 100 mm,
- Saint Priest - impasse Paul Claudel	60 m de canalisation, diamètre 60 mm,
- Saint Priest - impasse Camus	100 m de canalisation, diamètre 60 mm,
- Saint Priest - rue Delestraint	90 m de canalisation, diamètre 100 mm,
- Saint Priest - impasse Marat	80 m de canalisation, diamètre 60 mm, et 20 m de canalisation, diamètre 100 mm
- Saint Priest - chemin de Mauguettes	170 m de canalisation, diamètre 150 mm,
- Saint Priest - impasse Courteline	70 m de canalisation, diamètre 60 mm,
- Saint Priest - rue Mermoz	230 m de canalisation, diamètre 100 mm,

soit un linéaire prévisionnel de 960 mètres de canalisation de différents diamètres remplacé en 2005.

Circuit décisionnel : ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle environnement le 9 novembre 2004 et celui du Bureau restreint le 29 novembre 2004 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Accepte le rapport qui lui est soumis et les propositions de programmes prévisionnels pour 2005, dans le domaine de l'eau potable sur les autorisations de programme suivantes :

- réseaux d'eau potable,
- sécurité de la ressource,
- sécurité de la distribution.

2° - Décide des individualisations suivantes d'autorisations de programme à partir des autorisations de programmes globales - eau potable - AP 11 en dépenses et AP 110 en recettes selon le détail suivant :

- autorisation de programme globale n° 0137 - réseaux d'eau potable :

. en dépenses	9 892 976 € TTC,
. en recettes	3 162 152 €,
. charge nette	6 730 824 €,

- autorisation de programme globale n° 0139 - sécurité de la ressource :

. en dépenses	371 976 € TTC,
. en recettes	204 752 €,
. charge nette	167 224 €,

- autorisation de programme globale n° 0439 - sécurité de la distribution :

. en dépenses	2 967 893 € TTC,
. en recettes	2 585 786 €,
. charge nette	382 107 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

